

P.W. – C.R.A.C. N° 87 (2021-2022) – Lundi 20 décembre 2021

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LA RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « la reconstruction des infrastructures de gaz et d'électricité ». La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). – Monsieur le Ministre, on ne va pas revenir sur tous les effets dévastateurs de ces inondations, dont on continue à mesurer les terribles traces aujourd'hui dans la Région qui est la nôtre. Les dégâts ont été considérables et ont laissé des traces. Et je voudrais me focaliser sur les réseaux d'électricité et de gaz, c'est le sens de la préoccupation de ma question.

À ce jour, les réseaux de gaz ne sont pas rétablis. Il y a aussi des centaines de cabines de distribution qui ont été rendues hors service sur le réseau de distribution. Et il faut noter que les réseaux d'électricité ont été quasi partout voire partout rétablis à une vitesse remarquable. Mais il n'en est pas de même pour le gaz.

Pouvez-vous me dire quels sont les derniers tronçons qui ne sont pas encore réparés à 100 % et le nombre de ménages ne disposant pas d'une fourniture en gaz et quand l'entièreté du réseau – c'est important comme question – pourra être remise en état ?

Étant donné que ces travaux de réparation ont coûté des millions aux gestionnaires de réseaux de distribution, autre préoccupation, quelle assurance pouvez-vous nous donner aux ménages concernant le maintien des coûts de distribution, surtout en cette période ?

Quelles actions avez-vous entreprises afin que les ménages ne soient pas victimes d'une répercussion des coûts des travaux sur la facture d'énergie, plus particulièrement sur les coûts de distribution ?

Enfin, une question un peu plus précise. Tout le monde voulait que l'on réactive les compteurs. Il y a eu des vérifications de la conformité des installations, des ménages devaient signer des décharges, et ce rapidement, afin que l'on puisse rétablir les réseaux. Au rythme auquel cela évoluait, des craintes m'ont été signalées à plusieurs reprises concernant la sécurité de ces installations.

Dès lors, avez-vous eu des contacts avec les gestionnaires de réseau afin qu'une seconde vérification de conformité des installations puisse se faire ? Avez-vous entrepris des actions à cet égard ?

Je vous remercie déjà pour vos réponses.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. – Monsieur le Député, les inondations ont, effectivement, entraîné d'importants dégâts sur les réseaux de gaz. Les gestionnaires de réseau ont travaillé sans relâche depuis lors pour assurer la remise en service de ces infrastructures. Je pense qu'il est important de saluer le travail effectué par les équipes sur le terrain.

À ce jour, seul le quartier de la Fenderie, à Trooz, doit encore être reconnecté. À Pepinster, quelques habitations le long de la Vesdre ne sont pas raccordées, car Resa est en attente d'une décision définitive quant à la destruction de ces logements. Les opérations sur le quartier de la Fenderie prendront encore un peu de temps, car le gaz n'est pas le seul élément qui a été impacté. D'autres travaux sont dès lors nécessaires.

Le Gouvernement a adopté, le 9 décembre, un arrêté de subvention qui définit les balises de prise en charge d'une partie des coûts de reconstruction auxquels les GRD ont dû faire face. Ce soutien régional permettra de limiter les risques de répercussion de ces coûts sur la facture des ménages.

En ce qui concerne la certification, nous avons analysé, avec l'administration, le Commissariat à la reconstruction et les communes sinistrées de catégorie 1, si des besoins spécifiques apparaissaient sur le terrain, en termes, par exemple, de coordination du passage d'agents certificateurs. Plusieurs communes ont signalé avoir entrepris des démarches de leur côté pour sélectionner des certificateurs. Les autres n'ont pas signalé de besoin particulier.

Nous avons renforcé plusieurs dispositifs d'accompagnement des ménages sur le terrain, par le biais des guichets de l'énergie et du recrutement de 25 tuteurs énergie-eau. J'invite dès lors les ménages qui se posent des questions au sujet des travaux et interventions devant être planifiés à les contacter ou à passer via les communes et les CPAS ou les guichets énergie.